

LA PLACE DES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL DEPUIS 1945

Document 1 : Principaux repères chronologiques.

LIBÉRATION

1945 : Suppression de la notion de salaire féminin, remplacée dans les textes par le principe : "à travail égal, salaire égal".

V^e RÉPUBLIQUE

1965 : Les femmes ont le droit de travailler malgré l'opposition du mari.

1972 : Loi consacrant l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour les travaux de valeur égale.

1975 : Loi sanctionnant les discriminations fondées sur le sexe, en particulier en matière d'embauche, et garantissant l'accès à l'emploi des femmes enceintes (ainsi que des sanctions en cas de discrimination).

1977 : Création du "congé parental d'éducation" pour les femmes (dans des entreprises de plus de 200 salariés).

1979 : L'interdiction du travail de nuit dans l'industrie est supprimée pour les femmes occupant des postes de direction ou des postes techniques à responsabilités.

1980 : Loi interdisant de licencier une femme en état de grossesse.

1982 : Les femmes d'artisans ou de commerçants travaillant avec leur mari obtiennent le statut de conjoint collaborateur.

1983 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, interdisant toute discrimination de sexe dans l'emploi.

1987 : Loi abolissant les restrictions à l'exercice du travail de nuit des femmes, sous certaines conditions.

Groupement inter académique II		Session 2001	Facultatif : code 1-0841	
Examen et spécialité BEP Secteur A – INDUSTRIELS				
Intitulé de l'épreuve Histoire - Géographie				
Type SUJET	Facultatif : date et heure Lundi 11 juin 2001 de 14H à 15H	Durée 1H	Coefficient 1	N° de page / total S 1/4

**Document 2 : La population active de la France de 1962 à 1998.
(effectifs en millions)**

Années	Hommes	Femmes	Ensemble
1962	13,2	6,6	19,7
1968	13,6	7,1	20,7
1975	13,9	8,1	22,0
1982	14,2	9,6	23,8
1990	14,2	11,1	25,3
1998	14,1	11,7	25,8

Sources : INSEE, recensements de la population pour la période de 1962 – 1990 et Enquête Emploi pour 1998.

Document 3 :

Le travail des femmes reste en majorité peu qualifié.

60 % des femmes sont ouvrières ou employées.

On constate une bipolarisation de l'emploi féminin depuis quelques années. Une minorité de femmes occupe des emplois très qualifiés, alors qu'une forte majorité est cantonnée dans des emplois peu qualifiés. [...]

La bipolarisation est le résultat d'un double mouvement, analyse Margaret Maruani, sociologue, directeur de recherches au CNRS. *"Il y a eu un mouvement global d'élévation du niveau scolaire et universitaire des femmes, ce qui leur a permis d'embrasser des professions autrefois réservées aux hommes (journalistes, avocats, médecins) et d'accéder en plus grand nombre au statut de cadre. Mais c'est encore une petite minorité par rapport à l'écrasante majorité de femmes qui demeurent cantonnées aux emplois salariés d'exécution."*

On retrouve nombre de femmes dans le service aux personnes, le commerce, l'hôtellerie-restauration. [...]

Les femmes ne représentent que 7 % des membres des états-majors des entreprises. [...] Pourquoi un si faible pourcentage ? La faute au "plafond de verre", une limite – invisible mais bien réelle – qui empêche les femmes d'accéder aux plus hauts postes. Il résulte autant du manque d'empressement des entreprises à les promouvoir à certains postes que des réticences des femmes elles mêmes, liées à leur recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

*D'après l'article de C. Leroy
Le Monde (25 février 1998)*

Examen et spécialité	Rappel codage
BEP Secteur A – INDUSTRIELS	1-0841
Intitulé de l'épreuve	N° de page
Histoire - Géographie <i>Lundi 11 juin 2001 de 14H à 15H</i>	S 2/4

LA PLACE DES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL EN FRANCE DEPUIS 1945

QUESTIONS

Document 1.

1. Complétez le tableau joint en annexe en reportant dans la colonne correspondante les informations repérées dans la chronologie. **4 points**

Document 2.

2. Comparez l'évolution de la population active féminine à celle de la population active masculine. **2 points**
3. Proposez des explications à l'évolution constatée. **3 points**

Document 3.

4. Quelle évolution de l'emploi féminin cet article fait-il apparaître ? **1 point**

Documents 1 - 2 - 3.

5. Dégager les caractères de l'emploi féminin à la fin des années 90. **4 points**

CONCLUSION.

6. En utilisant ces documents, vous décrierez l'évolution de la place des femmes dans le monde du travail en France depuis 1945 ; en même temps, et en utilisant vos connaissances, vous présenterez l'évolution de la situation de la femme dans la société française en prenant des exemples dans la vie quotidienne et dans la vie politique. **6 points**

Examen et spécialité	Rappel codage
BEP Secteur A – INDUSTRIELS	1-0841
Intitulé de l'épreuve	N° de page
Histoire - Géographie <i>Lundi 11 juin 2001 de 14H à 15H</i>	S 3/4

ANNEXE À RENDRE ET À AGRAFER AVEC LA COPIE

Égalité de rémunération entre homme et femme	Égalité professionnelle entre homme et femme	Liberté de la femme dans le choix de sa vie professionnelle ou familiale

Examen et spécialité	Rappel codage
BEP Secteur A – INDUSTRIELS	1-0841
Intitulé de l'épreuve	N° de page
Histoire - Géographie <i>Lundi 11 juin 2001 de 14H à 15H</i>	S 4/4